

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAULX

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-trois, le 06 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
En exercice	15	
Présents	08	
Votants	12	
Absents	07	
Exclus	0	
Date de convocation 28 septembre 2023		Présents : Isabelle VENDRASCO, Philippe HELF, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU.
Date d'affichage 29 septembre 2023		Absents excusés : Chantal MARCHAND, Cédric VERNEY, Christophe BOCQUET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER
DEL 20231006-036		Procurations : Chantal MARCHAND à Philippe BREVET, Christophe BOCQUET à Philippe HELF, Damien MISSILLIER à Danielle DEPLANTE, Christophe DOUARD à Gil BENICHOU.
OBJET : Convention 3 P'tits Points pour le remboursement des salaires		<i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>

La commune met à disposition l'agent communal de la cantine scolaire pour le centre de Loisirs 3 P'tits Points.

Elle intervient pour l'association tous les mercredis du temps scolaires et durant les vacances scolaires lorsque que le centre se déroule à Vaulx.

La précédente convention pour le remboursement du salaire et des charges de cet agent est caduque.

Aussi il est proposé aux élus de renouveler cette convention, selon le projet présenté en séance.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **ADOpte** la convention telle que présentée
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer cette nouvelle convention.

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

